

2 Politique

Coopération Gabon-Jordanie

Le prince Mohamed Abbas Ben Ali Ben Nayef à Libreville

O. N.

Libreville/Gabon

Le membre de la famille royale jordanienne a été reçu hier, à l'immeuble du 2-Décembre, par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet.

LE prince de Jordanie, Mohamed Abbas Ben Ali Ben Nayef, en séjour dans notre pays à l'invitation du président de la République, Ali Bongo Ondimba, a été reçu hier, à l'immeuble du 2-Dé-



Photo : D.R.

Poignée de main entre le Premier ministre et son hôte.

cembre, par le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet. L'hôte du chef du

gouvernement est également au Gabon pour une mission de prospection, qui



Photo : D.R.

Une phase de l'audience que le Premier ministre Issoze Ngondet a accordée au prince de Jordanie, Mohamed Abbas Ben Ali Ben Nayef.

consiste à examiner les potentialités de notre pays, et voir les possibilités d'investissements dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

tissements dans les secteurs de l'agriculture et de l'énergie.

Les autorités gabonaises souhaitent accélérer l'établissement d'un partenariat entre le Gabon et la Jordanie en vue de la mise en œuvre de projets dans les secteurs agricole et énergétique. Selon Son Altesse Royale Mohamed Abbas Ben Ali Ben Nayef, "les réformes engagées par le Gabon sont encourageantes". La Jordanie est donc intéressée par les potentialités qu'offre notre pays. Il s'agit désormais de regarder les choses de manière concrète, afin d'évaluer le niveau des investissements à réaliser.

Session ordinaire du Conseil des Ordres nationaux

140 dossiers validés

SM

Libreville/Gabon

LES membres du Conseil des Ordres nationaux se sont retrouvés, hier dans la salle de réunions de la mairie centrale de Libreville, dans le cadre de la session ordinaire dudit Conseil. Au terme de ces assises, cent-quarante (140) dossiers examinés ont tous été validés par les dignitaires présents. Les candidats aux médailles seront décorés le 17 août prochain, sur toute l'étendue du territoire.

Les travaux se sont déroulés sous la direction de l'Amiral Nambo Ndouany, en sa qualité de Grand Chancelier, président du Conseil. Lequel avait à ses côtés, le directeur central de la Grande Chancellerie, le Lieutenant-colonel Jean-Baptiste Meyo-Me-Mba. Les dossiers soumis aux di-



Photo : Wilfred Mbinah

Le Grand Chancelier, l'Amiral Nambo Ndouany, président du Conseil des Ordres nationaux, à l'ouverture des travaux.

gnitaires membres du Conseil concernent les deux Ordres suivants : l'Ordre national de l'étoile équatoriale et celui du Mérite gabonais. De façon plus claire, le travail ou le rôle de ces dignitaires a consisté à vérifier si les propositions d'admission ou de promo-

tion (mémoires de propositions) étaient conformes aux lois, décrets et règlements en vigueur. Ainsi par exemple, pour ce qui est des admissions nouvelles, vérifier si les postulants à une décoration, sont âgés d'au moins 29 ans au 1er janvier de la candidature et



Photo : Wilfred Mbinah

Les dignitaires en plénitude.

s'ils justifient de neuf années minimum de services civiques ou professionnels. On compte ainsi, 91 dossiers au total pour la catégorie des admissions nouvelles et 49 candidatures consacrées aux promotions. Un chiffre total qui s'avère en baisse par

rapport à l'année dernière. Ceci, en raison du fait que plusieurs administrations n'ont pas envoyé dans les délais requis, les dossiers de leurs agents, à la Grande Chancellerie des Ordres nationaux.

Dans tous les cas, il y a lieu de rappeler que l'obtention

d'une décoration ne donne droit à aucun avantage pécuniaire, à l'exemple de la médaille du travail qui est généralement accompagnée d'une récompense financière. "Elle est purement symbolique", tiennent à préciser les membres siégeant au Conseil.

Opposition/Assemblée générale extraordinaire de l'UPG-L

Grand ménage au sommet de la pyramide

C.O.

Libreville/Gabon

L'Assemblée générale de l'Union des patriotes gabonais loyalistes (UPG-L), tenue récemment à Libreville, a démis de ses fonctions son président, David Mbadinga ainsi que la vice-présidente du parti en charge du mouvement des femmes, Christelle Marva Nfono Obiang.

L'UNION des patriotes gabonais loyalistes (UPG-L), mouvement politique se réclamant de l'opposition, a organisé récemment une assemblée générale (AG) extraordinaire à son siège, sis au quartier Les Charbonnages. Un seul point était inscrit à l'ordre du jour : la restructuration du directoire du parti.



Photo : Chris Oyame

Les membres du bureau exécutif de l'UPG-L pendant l'AG.

A l'entame des assises, le bureau des travaux a dressé un constat sur le climat délétère qui règne au sein de leur parti et sa déliquescence, du fait de "la gestion patrimoniale, opaque et calamiteuse" du président en exercice, David Mbadinga. Selon les militants, cette gestion est faite de connivence avec la vice-présidente du Mouve-

ment des femmes (MF), Christelle Marva Nfono Obiang. "Et les conséquences néfastes qui en découlent nuisent à la cohésion interne du parti", ont-ils déploré. Tout en affirmant que cette situation n'est que la résultante de la violation du Titre 1, alinéa 2 des statuts et de l'article 66 du règlement intérieur de leur parti.



Photo : Chris Oyame

Les participants se sont retrouvés à l'issue des travaux.

Ces errements graves, ont-ils noté, marquent une déviation de la ligne politique et idéologique dudit mouvement politique. Comme ils ternissent son image, au vu des engagements et alliances contractés officiellement par l'UPG-L avec d'autres formations politiques de l'opposition.

A ce constat, s'ajoutent d'autres griefs. Notam-

ment, ont-ils souligné, "le boycott du Dialogue organisé par Jean Ping et les siens, la démarcation systématique et la critique contre-productive des activités de la Coalition pour la nouvelle République, la poursuite des activités du parti en groupe restreint à l'insu du secrétaire général, de la présidente du MF, du président du Mouvement

des jeunes et d'autres membres du Conseil exécutif, etc.". Ainsi que la propension du président à faire prévaloir la vice-présidente du MF sur les autres responsables, au mépris des statuts et règlement intérieur.

De fait, en se basant sur les textes régissant l'UPG-L, l'Assemblée générale a décidé de démettre David Mbadinga et Christelle Marva Nfono Obiang de leurs fonctions respectives de président de l'UPG-L et de vice-présidente du MF. Le tout assorti d'une suspension d'activités au sein de l'UPG-L.

"En conséquence de quoi et eu égard à tout ce qui précède, la présidence de l'UPG-L sera désormais assurée par Adrien Paul Ivanga Adyaeno, précédemment secrétaire général".